

Les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) sont publiées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI). Pour plus de renseignements visitez le site [www.issai.org](http://www.issai.org)

INTOSAI



# *Avant-propos*

## *ISSAI 5010*

## Avant-propos

Le contrôle dans le secteur public jouit actuellement d'une reconnaissance mondiale et, dans ce contexte, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) jouent un rôle important pour ce qui est du contrôle des comptes et des opérations des gouvernements et de la promotion d'une saine gestion financière et de la reddition de comptes. Étant donné que les institutions internationales sont financées principalement au moyen de contributions provenant des divers États membres, les ISC ont toutes intérêt à ce que ces institutions respectent les principes de bonne gestion, de reddition de comptes et de transparence. Les vérificateurs généraux se préoccupent depuis longtemps de la reddition de comptes à l'égard des fonds accordés par leur gouvernement national aux institutions internationales.

L'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) est une organisation professionnelle qui regroupe les ISC. Lors du XVII<sup>e</sup> Congrès de l'INTOSAI (INCOSAI), qui s'est tenu à Séoul, en 2001, le vérificateur général de la Norvège a été nommé président d'un groupe de travail responsable de l'élaboration de principes au sujet des mécanismes de contrôle recommandés dans le cas des institutions internationales.

Le groupe de travail est formé de représentants des ISC de l'Autriche, du Danemark, de l'Inde, du Japon, de la Corée, du Népal, de la Norvège, de l'Arabie Saoudite, de l'Afrique du Sud, de Tuvalu, du Royaume-Uni et du Venezuela, ce qui signifie que toutes les régions sont représentées et que les opinions des diverses institutions supérieures de contrôle nationales et régionales sont prises en considération.

Les principes régissant la mise en place de meilleurs mécanismes de contrôle visent essentiellement les institutions internationales, leurs gestionnaires et leurs organes directeurs, ces derniers étant responsables de l'établissement de règles et de règlements pour les institutions. Les principes s'adressent également aux autorités/ministères nationaux et à leurs représentants au sein des institutions internationales, ainsi qu'aux institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Le groupe de travail a également élaboré les présentes directives sur les pratiques exemplaires de contrôle des institutions internationales à l'intention des institutions supérieures de contrôle des finances publiques. On peut consulter les directives dans le site Web de l'INTOSAI ([www.intosai.org](http://www.intosai.org)).

L'un des objectifs poursuivis par l'INTOSAI consiste à assurer le partage des expériences. Les directives contenues dans le présent document reposent sur de nombreuses années d'expérience acquises par les ISC dans le domaine du contrôle de diverses institutions internationales. J'estime qu'une ISC a intérêt à participer au contrôle des institutions internationales et j'espère que les directives contenues dans le présent document et portant sur différents aspects s'avéreront utiles pour les ISC qui exercent un contrôle pour la première fois. Le contrôle des institutions internationales est en pleine expansion, comme tous les autres secteurs de contrôle, et j'espère que le présent document sera un document évolutif pouvant être mis à jour périodiquement de façon à indiquer les meilleurs mécanismes de contrôle.

J'aimerais remercier tous les membres des ISC faisant partie du groupe de travail, ainsi que toutes les autres ISC ayant contribué à nos travaux, pour leur dévouement et leur collaboration. Je tiens à remercier tout spécialement les ISC de l'Autriche, du Canada, de l'Arabie saoudite et du Venezuela, qui ont très gentiment offert de s'occuper de la traduction.

Oslo, octobre 2004

Bjarne Mørk-Eidem  
Vérificateur général de la Norvège et  
Président du Groupe de travail de l'INTOSAI  
sur le contrôle d'institutions internationales